



**La loi du 11 février 2005 et ses conséquences sur l'emploi/formation des personnes handicapées** 

**DATE :** Jeudi 6 avril 2006

⇒ **Session limitée à 20 personnes**

**Date limite d'inscription : 28 mars 2006**

**HORAIRES :** de 9h30 à 12h30

**LIEU :** Espace Formateurs

La nouvelle loi sur l'égalité des droits et des chances, sur la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, instaure un véritable droit à la compensation du handicap qui va trouver une application naturelle (même si elle n'est pas toujours facile) dans le champ de la formation et de l'emploi.

Les organismes de plus de 20 salariés en tant qu'employeurs sont également concernés.

Ce texte redéfinit et renforce les contraintes qui sont faites aux entreprises privées et publiques en matière de prise en compte des bénéficiaires, de modalités de contribution à l'AGEFIPH ou aux fonds fonctions publiques, et modifie des organisations administratives et territoriales...

Ces nouvelles dispositions peuvent constituer des opportunités pour une meilleure prise en compte des personnes handicapées dans les différents dispositifs d'accompagnement, d'orientation, de formation ou d'emploi et pour le développement de partenariats de compétences.

**PUBLIC**

Responsables et professionnels d'organismes d'orientation, de formation et d'insertion

**OBJECTIFS**

S'informer de manière actualisée, complète et concrète, afin d'agir, soit en tant qu'employeur, soit en tant qu'opérateur, dans un cadre législatif et partenarial nouveau.

**CONTENU PÉDAGOGIQUE**

- Point législatif : nouvelles obligations des entreprises publiques et privées, publics éligibles, droits des personnes et mesures spécifiques
- Ressources informatives et partenariats disponibles

**ORGANISATION**

- Présentation *PowerPoint*
- Questions/réponses, débats
- Documentation et références Internet

**INTERVENANT**

**Daniel FRANÇOIS**, Responsable Ressources et développement – CRDI Rhône-Alpes

*Participation de 20€ pour les non abonnés, chèque à l'ordre d'Espace Formateurs. L'inscription sera prise en compte à réception du chèque. Toute absence devra obligatoirement être formalisée 48h à l'avance. Au-delà, la journée sera facturée 20€.*

**Bulletin à retourner par courrier à Espace Formateurs – 5, rue Sala 69002 LYON ou par fax au 04 78 42 76 16**

Nom & prénom : \_\_\_\_\_ Fonction : \_\_\_\_\_

Organisme : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mèl : \_\_\_\_\_

participera à la journée-rencontre : « **La loi du 11 février 2005 et ses conséquences...** »  
 le **6 avril 2006** de 9h30 à 12h30 à Espace Formateurs

**TYPE DE STRUCTURE**

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Structure d'orientation                          | <input type="checkbox"/> Lieu d'accueil       | <input type="checkbox"/> Association d'insertion  |
| <input type="checkbox"/> Structure d'insertion par l'activité économique  | <input type="checkbox"/> Mission locale       | <input type="checkbox"/> Organisme de formation   |
| <input type="checkbox"/> Structure d'insertion de travailleurs handicapés | <input type="checkbox"/> Centre de ressources | <input type="checkbox"/> OPCA                     |
| <input type="checkbox"/> Organisme consulaire                             | <input type="checkbox"/> Consultant-formateur | <input type="checkbox"/> Autre (précisez) : _____ |

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi « Informatique et Libertés »). Pour l'exercer, adressez-vous à : Espace Formateurs, 5 rue Sala 69002 Lyon – tél. : 04 72 77 05 13.